

## Le mot d'Olivier Thibault



### Chères et chers collègues,

Les tensions diminuent sur le terrain après ces derniers mois de crise agricole. Malgré ce retour à la normale dans la plupart des territoires, le service départemental du Lot-et-Garonne a été récemment la cible d'une attaque de ses locaux alors que nos collègues se trouvaient à l'intérieur, en réunion. Cette action violente et intolérable a été immédiatement condamnée par le ministre de la transition écologique dans un courrier adressé en soutien aux équipes. La directrice générale adjointe Territoires et Outre-mer, Sandrine CADIC, s'est rapidement rendue sur place et a rencontré les interlocuteurs de l'Etat et de la Justice pour réfléchir à la reprise du travail dans un cadre sécurisé. Bien sûr, l'OFB a porté plainte et je suivrai de près les suites données à ce dossier. Au-delà de cette difficulté, je compte sur chaque SD pour renouer le dialogue avec les chambres d'agriculture et recréer progressivement les conditions de l'exercice normal de nos missions.

Nos managers étaient réunis au début du mois d'avril pour revenir justement sur les conséquences de la mobilisation agricole, pour partager nos expériences sur la gestion de crise à l'OFB et pour réfléchir ensemble à l'avenir de l'établissement alors que 2024 marque les 4 ans de notre existence. Cette convention managériale a été un moment important de réflexion, d'échanges entre pairs et de cohésion, auquel a participé notre ministre de tutelle, Christophe BECHU, et notre présidente du conseil d'administration, Sylvie GUSTAVE-DIT-DUFLOT, pleinement en soutien de nos agents et moteur du maintien du dialogue entre l'OFB et les professionnels.

Ce mois d'avril m'a également permis de réaliser un premier déplacement dans les Outre-mer, auprès des équipes de Guyane. Les pressions humaines sont fortes sur ce territoire si riche en biodiversité et nos équipes sont pleinement mobilisées pour accompagner les acteurs locaux, lutter contre les activités illicites et développer notre connaissance des espèces présentes.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture de cette lettre interne.

**Olivier Thibault**  
Directeur général

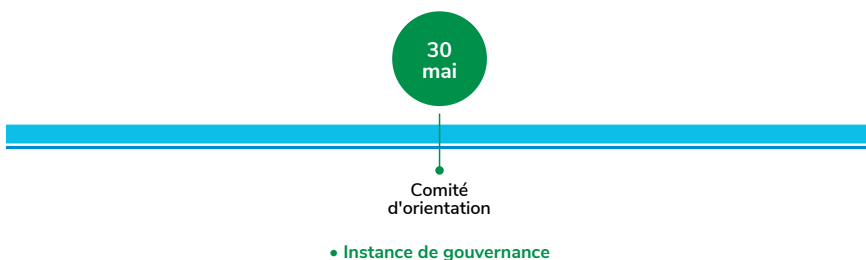
## À la une

### Ne pas opposer agriculture et biodiversité

Le 14 mars dernier, le Conseil d'administration de l'OFB a présenté la synthèse des travaux du séminaire des 19 et 20 octobre 2023 sur les éléments de référence stratégique, intitulée « L'OFB au service de la transition écologique ». Le débat a commencé par l'évocation de la crise agricole et ses conséquences sur la bonne conduite des missions des agents de l'OFB. Dans ce contexte, la présidente, Sylvie Gustave dit Duflo, a déclaré que l'agriculture est au cœur des enjeux de notre époque et souligné que les acteurs publics et privés, partenaires du monde agricole, sont tenus d'accompagner les transitions du secteur pour les accélérer et les massifier. La Présidente a réitéré que les pratiques agricoles doivent prendre en compte leurs conséquences sur l'environnement, afin qu'agriculture et biodiversité avancent ensemble. Suite à ces propos liminaires, les administrateurs ont condamné les violences subies par les agents de l'OFB lors de la crise agricole. Le directeur général de l'OFB, Olivier Thibault, a alors évoqué

la question du désarmement, principale source de tension, en soulignant qu'elle ne réglerait en rien la problématique du mal-être des agriculteurs. Il a rappelé que sur les 400 000 exploitations agricoles françaises, seules 3 000 ont fait l'objet d'un contrôle en 2023, et que seul un dialogue nourri entre l'OFB et le monde agricole permettra d'apaiser les tensions et d'envisager un futur serein. Sylvie Gustave dit Duflo a ensuite tenu à rappeler que l'OFB et ses tutelles participent au renforcement des pratiques agroécologiques, notamment à la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, à la préservation et au développement des haies et prairies, ou encore à l'adaptation au changement climatique et à la gestion de l'eau. La vigueur des échanges et débats lors de ce Conseil d'administration post-crise agricole témoigne ainsi de la dynamique que l'OFB souhaite porter pour mettre en mouvement la transition agroécologique tant biodiversité et agriculture sont en interdépendances. ●

### Calendrier des instances\*



### Rendez-vous internes

27 mai : [webinaire interne]  
Mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) au sein de l'OFB

## Première convention managériale des cadres de l'OFB



Photo de groupe

Les 4 et 5 avril 2024, près de 300 agents se sont réunis à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines) à l'occasion de la convention managériale des cadres de l'OFB.

Organisé par le cabinet du directeur général, avec l'appui de la direction de la communication et de la direction de l'évaluation et des transformations, cet événement a permis de marquer les quatre ans d'existence de l'OFB. L'objectif : offrir un moment de partage et d'échanges entre les agents encadrants et fédérer autour d'une vision commune pour l'avenir.

Olivier Thibault s'est adressé aux participants pour exprimer sa fierté devant le nombre d'actions, de programmes et de projets entrepris par l'OFB, et saluer l'implication des agents dans la construction de l'établissement.

Les agents ont participé à deux sessions d'ateliers sur la raison d'être et la gestion de crise, avant de revenir en plénière pour conclure la journée sur un temps de questions-réponses avec la direction générale. La deuxième journée s'est ouverte sur deux conférences inspirantes de Léo Magnin et Erik Orsenna, dont les replays sont disponibles sur l'intranet, et s'est poursuivie par un échange avec le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, qui était présent.

La convention s'est conclue par deux sorties sur le terrain, autour de la rivière Yvette et du Moulin d'Ors, à proximité de Montigny-le-Bretonneux. ●

>> [Lien vers les replays](#)

## Quels bénéfices les agents peuvent-ils tirer du projet raison d'être ?

En premier lieu, le projet raison d'être répond à un besoin exprimé par un grand nombre d'agents et identifié par la direction, de clarification sur ce qu'est l'OFB, sa place, son rôle, sa recherche d'impacts prioritaires. En cela, il est une réponse pour dépasser les difficultés à comprendre l'établissement en interne, à mieux concevoir le continuum, si singulier, des missions réunies au sein de notre établissement. La raison d'être apportera donc une stabilisation de la perception de l'établissement. Chacun aura une meilleure compréhension de la cohérence globale. Ensuite, pour chaque agent, chaque service, chaque métier, chaque niveau d'intervention, se référer à la raison d'être et au cadre de la fiche d'identité permettra d'avoir l'assurance d'être à sa place et d'en être un acteur. Le groupe d'agents constitué pour contribuer au projet en phase 1, a aussi identifié que des tensions internes pouvaient réduire l'efficacité des activités de chacun et donc de l'OFB. Si chaque

agent fait un pas pour bâtir une culture commune, l'ensemble de la communauté de travail pourra agir avec plus de fluidité interne et plus de facilité. C'est l'ambition du projet.

D'autre part, la méthode retenue pour réaliser ce projet est d'associer le plus largement possible l'ensemble des agents à l'élaboration de la raison d'être. C'est une occasion unique de participer à la construction d'une culture d'avenir commune à tous. Une association aussi large que celle-ci offre une opportunité d'avancer de manière constructive avec son collectif de travail. C'est donc aller de l'avant.

Enfin, un projet raison d'être est une réponse à la quête de sens individuel auquel toute organisation d'aujourd'hui est confrontée. Le manque ou la perte de sens et de sentiment d'utilité est un phénomène majeur de la société. La raison d'être est une des réponses pour aider à mieux situer au quotidien sa mission professionnelle et le sens de son travail. ●

## À la découverte

Michel Lambrech



Directeur adjoint de la police et du permis de chasser

### Quelle a été votre réaction à l'annonce du lancement du projet « raison d'être » en septembre 2023 ?

J'ai été étonné et à chaud, je me suis demandé si cela était nécessaire après 4 ans d'existence et à quoi cela allait servir. Avec le recul, je me suis dit que depuis la création de notre établissement, nous avons consacré beaucoup de temps et d'énergie à apprendre à travailler ensemble et à gérer des difficultés ou des tensions. Et je suis convaincu qu'avec ce projet, nous disposons d'une réelle opportunité pour identifier ce qui nous rassemble, quelles sont nos forces et nos valeurs communes.

### Avec votre expérience d'agent de terrain, aujourd'hui en fonction de direction, comment une raison d'être peut-elle être une réponse aux besoins et attentes de sens exprimés à toutes les échelles ?

Elle doit permettre de fédérer la communauté des agents de l'établissement, quels que soient leur statut, leur fonction ou encore les missions qu'ils portent. Elle doit également permettre de rappeler le rôle de chacun des maillons de la chaîne managériale et cela est essentiel. La raison d'être doit enfin permettre de bien comprendre qu'au sein de l'OFB, nous œuvrons tous, métiers dits « techniques » et « supports », pour un objectif commun.

### Vous avez été sollicité en octobre 2023 pour participer aux travaux du groupe de travail raison d'être, quelle est la contribution de ce groupe au projet ?

Notre ligne de travail est la réussite de l'action notre établissement qui est, et surtout qui doit être, l'un des meilleurs garants de l'efficacité de la lutte contre l'érosion de la biodiversité. Les travaux sont menés en complément des autres groupes constitués. C'est donc un concentré d'agents de sensibilité et d'approches différentes qui auront été consultés pour l'élaboration du projet. Nous faisons des propositions et veillons à ce qu'elles soient complètement adaptées aux particularités de l'établissement. Nous avons aussi contribué à la rédaction de la première version de la fiche d'identité qui sera présentée à la consultation collective des agents et donc aussi à la mise en place de cette consultation.

## Focus

## Première Liste rouge pour des champignons



Le bolet bai (Imleria badia), l'une des espèces menacées

C'est inédit en France, une Liste rouge a été établie pour les champignons à chapeau de métropole, que l'on reconnaît selon trois groupes : les bolets, les lactaires et les tricholomes. La Liste rouge des espèces menacées, réalisée par l'unité PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD) et le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces en métropole et dans les Outre-mer. « Appliqué désormais à la fonge, en plus de la faune et de la flore, cet inventaire de référence permet d'élargir les connaissances sur un groupe taxonomique moins connu, d'identifier les principales menaces pesant sur les champignons et de mieux prendre en compte les risques de

disparition de certaines espèces », explique Guillaume Gigot, coordinateur de la cellule conservation de Patrinat. L'étude a été menée en collaboration avec Adonif, une association investie dans la compilation de données sur la fonge, et elle a aussi bénéficié de l'expertise des Conservatoires Botaniques Nationaux et de la Société Mycologique de France.

Sur les 319 espèces évaluées, l'analyse révèle que 12 sont menacées, comme Le Bolet rubis, le Lactaire des saules réticulés et le Tricholome équestre des chênes, et 16 autres quasi menacées. « La destruction des habitats naturels, due à la sylviculture intensive et à la conversion de forêts en terres agricoles par exemple, ainsi que le changement climatique et les aménagements en montagne, sont des menaces significatives pour ces espèces », précise Guillaume Gigot.

Toujours élaborés dans le cadre de l'INPN, les prochains chapitres de la Liste rouge nationale s'intéresseront à la flore de Kerguelen, aux chilopodes (groupe de mille-pattes) et plécoptères (mouches de pierre). ●

>> [Une première Liste rouge sur les champignons menacés de disparition en France \[INPN\]](#)

## Une évolution pour le Centre de ressources Natura 2000

Animé par l'OFB, le Centre de ressources (CDR) Natura 2000 accompagne les professionnels en charge de la mise en œuvre de cette politique, notamment les gestionnaires de sites sur tout le territoire français (environ 800 animateurs concernés). Depuis fin 2023, le CDR est rattaché à la direction des aires protégées et des enjeux marins (DAPEM), avec un coordinateur basé à Montpellier au service parcs nationaux et réseaux d'aires protégées et une référente à Brest pour l'accompagnement des sites Natura 2000 en mer, au service des aires marines protégées et réserves gérées de l'OFB.

Le rôle du CDR concerne toujours la mise à disposition des informations et connaissances sur le réseau Natura 2000, la proposition d'outils et méthodes, et la formation des animatrices et animateurs de sites dans le cadre de leur prise de poste (4 sessions par an). Le CDR organise également pour les professionnels une journée d'échange technique annuelle - celle de 2024 traitera des sites Natura 2000 littoraux - ainsi que des webinaires et formations thématiques liés aux sujets importants pour



le réseau Natura 2000. « Nous offrons aussi aux structures animatrices Natura 2000 la possibilité de mettre en ligne leur propre site web (e-pépinière de sites internet) avec des formations, des tutos et un service d'assistance en ligne pour qu'ils en assurent le webmastering\* en autonomie », explique Fabrice Bosca, nouveau coordinateur du Centre de ressources Natura 2000. Au total, 261 sites Natura 2000 sont déjà actifs et 8 demandes de nouveaux sites ont été enregistrées pour 2024. ●

>> [En savoir plus sur Natura 2000 \[Portail technique\]](#)

>> [Centre de ressources Natura 2000](#)

>> [Portail de la pépinière de sites](#)

\* Gestion de site internet

## À savoir

### Le Rucher Pentu transmet son savoir-faire aux apiculteurs du Congo

Du 26 février au 7 mars 2024, Florent Huard, apiculteur du Rucher Pentu estampillé Esprit parc national dans les Pyrénées, s'est rendu avec l'association Apiflordev en République démocratique du Congo pour une mission de formation des apiculteurs de la province de la Mongala.

>> [Découvrir son aventure](#)

### Restitution des ateliers du séminaire « Biodiversité & outre-mer : challenger l'avenir »

Afin de mieux accompagner les projets et les politiques territoriales en faveur de la biodiversité, ce séminaire, organisé par l'OFB fin 2023, a été un temps fort d'échanges, de réflexion collective et de recherche de synergies à destination des acteurs ultramarins.

Retrouvez l'ensemble des présentations, des restitutions des speed-meetings et des ateliers, la fresque des outils de mobilisation et les dispositifs financiers en ligne :

>> [Restitution sur le portail technique](#)

## Sur l'intranet

### Nouveau portail applicatif de l'OFB

Sur le nouveau portail applicatif de l'OFB, la DSI dresse l'inventaire de toutes les applications de l'OFB, tous domaines confondus (connaissance, police, RH, finance...). Avec des tris thématiques, des mots clés, des informations sur les modalités d'accès et des points de contact, vous pourrez retrouver simplement les applications utiles pour vos missions.

>> [Accédez au portail applicatif de l'OFB](#)

## À venir

Du 1<sup>er</sup> février au 15 juin :

[Tournée du Climat et de la Biodiversité](#)

Du 8 au 11 mai : [Brest Surf Film Festival](#)

15 mai : [Webinaire de questions / réponses autour du programme « Atlas de la biodiversité communale »](#)

Du 18 au 24 mai : [Forum mondial de l'eau 2024](#)

22 mai : [\[Webinaire\] Actualités internationales sur les espèces exotiques envahissantes](#)

Du 22 au 24 mai : [\[Séminaire technique international Zones humides Ramsar\] La restauration des milieux humides](#)

24 mai : [\[Webinaire\] Après l'ABC - Devenir Territoire engagé pour la nature](#)

Du 27 mars au 31 mai : [\[LeMarCo 2024\] 7<sup>e</sup> conférence internationale sur la connectivité marine](#)

@youtubeOFB

@linkedinOFB

@OFBiodiversite

@OFBiodiversite

@OFBiodiversite

@OFBiodiversite



## Dans les territoires

### Mieux appréhender les pollutions

Face à l'enjeu que représente l'impact des pollutions sur la biodiversité, la DR Grand Est a décidé d'accompagner la montée en compétences de ses inspecteurs sur le sujet, en particulier sur les pollutions accidentelles et chroniques. Trois initiatives ont été prises :

- établir un état des lieux des compétences et des pratiques au sein des 10 SD ;
- sur cette base, déployer une série de formations avec la création par le service régional police (SRP) d'une valise pédagogique ;
- doter les inspecteurs du matériel d'investigation nécessaire à leur mission de police judiciaire.

Un réseau de correspondants a été mis en place par le SRP. « L'objectif de ce programme est de mettre à niveau et d'harmoniser les pratiques en matière de démarche d'interventions et d'investigation en cas de pollution, mais aussi d'animer un réseau régional de correspondants sur la question en région », explique Mathieu Hann, inspecteur de l'environnement et technicien coordinateur des contrôles au SRP Grand Est.

Concrètement, la valise pédagogique comprend la présentation des réglementations associées, en articulation

avec les prérogatives de nos collègues ICPE (service Installations classées protection de l'environnement de la DREAL, dont les industries qu'ils contrôlent sont régulièrement la source de pollutions). Des fiches réflexes ont été partagées pour guider la réponse OFB aux nombreux signalements reçus. En complément, la DR Grand Est a investi quelques 80 000 € HT de matériel d'investigation qui a été remis à chaque SD : mallettes de mesure multi paramètres, perches de prélèvement, flaconnage, matériel de scellés...

En parallèle et dès 2023, des formations pratiques et complémentaires d'une journée ont été proposées. La matinée est consacrée à la gestion des signalements, sous la forme de jeux de rôles. L'après-midi est quant à lui dédié à la manipulation et à l'utilisation pratique du matériel de prélèvement, sur le terrain.

Devant le succès de ces journées techniques, très opérationnelles, il est prévu d'en déployer de nouvelles.

Intéressée par ce dispositif, la DPPC travaille actuellement avec le SRP Grand Est à la reprise de ces différentes initiatives afin qu'elles soient déployées dans chaque région dans le cadre d'OFB+. ●

## Sur le terrain

### Mathieu Hann



Inspecteur de l'environnement et animateur du réseau régional de correspondants "pollution", DR Grand Est

### Pourquoi avez-vous mis en place un accompagnement sur les pollutions ?

À mon arrivée en 2021, le service régional police a identifié un besoin de montée en compétences sur la question des pollutions. Cela nous a conduit à dresser un état des lieux au niveau de chaque SD, puis à élaborer un programme de formation et d'accompagnement. Tant au niveau des types et facteurs de pollution que des procédures d'investigation ou du matériel de prélèvement, il était important que chacun dispose d'une formation initiale pour mieux appréhender le sujet. Nous avons aussi créé un réseau de correspondants chargés d'accompagner les agents sur le terrain, de remonter les infos et d'échanger sur les bonnes pratiques.

### Quel est votre rôle en tant qu'animateur régional du réseau pollution ?

D'une manière générale, j'accompagne les agents sur les problématiques rencontrées sur le terrain : utilisation du matériel, interprétation des résultats d'analyses des laboratoires, assistance et avis sur les enquêtes. Deux fois par an, j'anime des journées d'échanges avec les correspondants pollution, ce qui nous permet de travailler collectivement à promouvoir de nouvelles actions. Mon rôle est de rester disponible et à l'écoute pour que le réseau reste en veille active sur ce sujet.

### Quel bilan tirez-vous de ce programme ?

Avec cet accompagnement, nous avons donné les moyens et l'envie aux agents de mieux appréhender les pollutions. Au vu des questions posées et des nombreux échanges sur le sujet, ce programme répondait à un vrai besoin. Même si nous n'avons pas encore assez de recul sur certains points, nous constatons une réelle montée en compétences sur le sujet. C'est ce qui a conduit la DPPC à nous solliciter pour reprendre et ensuite déployer un programme similaire dans les autres DR.

## La DT Antilles mobilisée pour l'appel à projets BESTLIFE2030

Dans le cadre d'un consortium coordonné par l'UICN couvrant tous les outre-mer, l'OFB décline le programme BESTLIFE2030 dans les territoires français d'Amérique et de l'Océan Indien. Ce dispositif européen subventionne (jusqu'à 95 % et 100 000 €) et accompagne techniquement des projets de lutte contre l'érosion de la biodiversité dans les territoires ultramarins. Lancé en 2023, ce programme comportera quatre appels à projets d'ici 2030. « Afin d'aider les candidats à déposer et à mettre en forme leur projet, nous avons organisé des ateliers d'accompagnement technique en Martinique et en Guadeloupe », explique Julien Lorthios, animateur régional BESTLIFE2030 Antilles. En novembre 2023, deux ateliers de montage de projet ont ainsi réuni 60 candidats, représentant des collectivités locales, des associations, des établissements publics et des organismes privés. Après une présélection de 11 dossiers, deux nouveaux ateliers d'accompagnement au développement d'une proposition complète ont été organisés en mars pour les candidats. « Ces ateliers riches en échanges ont montré l'intérêt des candidats pour l'accompagnement



Atelier en Guadeloupe

technique, avec des projets qui concernent principalement la conservation d'espèces et la restauration d'habitats et de continuités écologiques », souligne Julien Lorthios.

Un participant revient sur les ateliers : « Les conseils techniques sont indispensables et le retour d'une tierce personne sur la compréhension de son projet est importante. » L'annonce des lauréats est prévue fin juillet pour un démarrage des projets en octobre. ●

>> [En savoir plus sur le programme BESTLIFE 2030](#)